



N/Réf : BR/MP/YH/GC INFO ATT 2012 - affaire suivie par Mme Yvonne HU

 Paris, le **11 JUL. 2013**

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier en date du 5 mars 2013, vous avez souhaité connaître les montants moyens et les plafonds réglementaires 2012 des primes des attachés d'administrations parisiennes.

Pour répondre à votre demande, je vous communique, ci-dessous les taux moyens réglementaires ainsi que les taux plafonds de primes versés à ces personnels.

Je vous informe que ce document est également communiqué aux autres organisations syndicales.

Attachés	rendement 2012				IFTS 2012		
	Montants moyens		Montants plafonds	montants plafonds dans la limite de 1/4 du corps	Montants moyens		Montants plafonds
	rendement	majoration			IFTS	Majoration d'IFTS	
Principaux	3 897	1 679	7 831	10 441	3 235	1 116	9 705
Attachés	3 605	1 189	6 581	8 775	2 156	792	6 468
Indemnité départementale au titre de 2012							
Principaux			montant moyen	6 930	montant plafond	10 515	
Attachés	1 an d'ancienneté		de	2 500	A	3 500	
	2 ans d'ancienneté		de	2 750	A	3 750	
	3 ans d'ancienneté		de	3 000	A	4 000	
	A partir de quatre ans		montant moyen	5 130	montant plafond	8 300	

Je vous prie d'agréer, monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

Thierry LE GOFF

Directeur des ressources humaines

 Monsieur Daniel BROBECKER
 Secrétaire Général de l'UNSA
 Administrations Parisiennes
 10, Avenue LEDRU ROLLIN
 75012 Paris